



Fédération des Syndicats de Défense des Intérêts de
Quartiers et des Comités de Bienfaisance et Fêtes de Pessac

Groupement déclaré sous le n° W332000666

FscqP-2021-62

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
GROUPE DE SUIVI DU PROJET SAIGE UNITEC COMPOSTELLE
Du 14 avril 2021 à 18 heures 00
Réunion en visioconférence
33600 PESSAC**

Participants : Roger Lévy (France) - Jean-Claude Juzan (Le Monteil) - Vanessa Tapie (Saige-Bersol) – Marie Thérèse Bigot Weerts (Saige-Bersol) - Maryse Garnier (Saige-Bersol) - Monique Adam (Saige-Bersol) – Dominique Lestynek (Bourg) - Edith Dumartin (Sardine) – Jean Claude Giraudau (La Paillère Compostelle)

Excusé : Joël Gillon (Brivazac Candau)

1) PROGRAMME DU PONTET SUD :

Introduction de la séance par la présentation des éléments recueillis par Roger Levy sur le programme de Pontet Sud.

Le programme envisage la création de 330 logements (6 îlots) sur 2,7 ha d'espaces publics dont 2 parcs. La première construction est prévue en 2022.

Les logements seront en location dont 35% seront en prêt locatif à usage social.

Roger Levy constate qu'il n'y a eu aucune concertation pour ce programme du Pontet Sud, même si **Dominique Lestynek** précise qu'il a assisté à une simple réunion d'information des seuls riverains.

La carte du programme d'aménagement d'ensemble (PAE) datant de 2018 est partagée à l'écran : ce PAE s'étend de la voie ferrée de Pessac centre, longe de manière élargie la coulée verte de passage du tram jusqu'aux limites de Saige.

L'assemblée déplore qu'il n'y a pas de plan ou de réflexion d'ensemble de tous les projets d'aménagements sur Pessac. Force est de constater que le PLU n'assure plus son rôle.

En particulier, il n'est pas logique que ce programme du Pontet Sud ne soit pas lié au projet d'aménagement de Saige Formanoir.

2) SUJETS OUVERTS PAR LES LIENS ENTRE LE PROGRAMME PONTET SUD ET LE PROJET DE SAIGE FORMANOIR

Transports :

Plusieurs personnes remarquent que le projet de Saige prévoit une ligne de bus passant par l'allée des tulipes. Or, cet axe rassemble deux écoles et une résidence pour personnes âgées.

Les riverains ont déjà fait installer de multiples chicanes pour ralentir la vitesse des véhicules mais c'est une voie qui présente de nombreux accidents.

Maryse Garnier indique que le projet de cette ligne de bus intéresse TBM car elle se poursuit jusqu'à l'aéroport via la cité de la photonique.

Que ce soit lors de balades urbaines ou lors d'autres occasions, **Maryse Garnier** et les riverains ont déclaré ne pas souhaiter de voie de transport public pénétrante dans le quartier de Saige.

Espaces verts :

Marie-Thérèse Bigot-Veertz ne comprend pas la démarche du programme qui vise à détruire des espaces verts existants pour replanter des arbres sous forme de coulée verte au sein de Saige.

De manière générale, les projets prévoient la destruction des espaces verts, la mise en place de voies de circulation pour les transports en commun et par conséquent favoriser les véhicules/voitures.

Or, une des priorités est de réduire la circulation automobile.

Pistes cyclables :

Marie-Thérèse Bigot-Veertz remarque que le programme prévoit la construction d'une piste cyclable au milieu du quartier alors qu'il y en a déjà une qui longe la partie nord et une autre sur la partie sud du quartier.

Mur des Chiliens :

Jean-Claude Juzan informe que le mur des Chiliens, classé par le patrimoine, est concerné par le projet de Saige. Il s'agira donc de savoir se mobiliser pour le protéger.

Maryse Garnier précise que la mairie de Pessac, questionnée sur le sujet, a répondu avoir contacté les chiliens et obtenu leur accord pour déplacer et reporter sur la coulée verte prévue à la place des tours actuelles.

Destruction des tours de Saige / situation de l'hôpital privé Saint-Martin :

Maryse Garnier indique que la métropole de Bordeaux a informé reprendre le projet Inno Campus mais pas le projet de Saige.

Dominique et Jean-Claude répliquent que la politique de la ville est de la compétence de la métropole. Il est donc essentiel de construire des arguments et formuler des propositions afin que la métropole tienne compte des observations de la fédération.

Pour **Roger Levy**, le problème central dans le projet de Saige réside dans l'espace et l'accessibilité à l'hôpital privé de Saint-Martin. En effet, cet établissement entraîne de nombreuses nuisances aujourd'hui et son évolution dans l'avenir peut largement impacter l'aménagement du quartier.

La création de la voie pénétrante répond à l'enjeu de croissance de l'établissement Saint-Martin en libérant des espaces.

Incohérence globale des projets :

Les objectifs de la Métropole formulé dans le projet sont bien évidemment partagés : établir des liens avec les quartiers, établir des synergies, ...

Néanmoins, les balades urbaines ont toutes révélées un grand écart dans les stratégies poursuivies par les deux protagonistes que sont la mairie de Pessac (détruire les tours du quartier de Saige) et l'université Montaigne (construire en conservant les espaces verts).

De plus, les quartiers concernés directement par les projets sont entièrement ignorés, de même que leurs limites administratives (La Paillère Compostelle, Chiquet Fontaudin, Brivazac Candau).

Dominique Lestynek conclut que personne n'a de projet commun et cohérent entre la ville de Pessac et l'université.

3) PROPOSITIONS

Jean-Claude Juzan indique que toutes les précédentes décisions de la métropole de Bordeaux étaient revues étant donné le changement de direction.

La fédération doit aller plus loin qu'une intervention sur le site de participation de Bordeaux Métropole. Il est important de réagir et de proposer un projet complet et clair que l'on adresserait directement.

Concernant l'université, une proposition émerge des débats pour présenter un projet faisant du campus un lieu innovant et en particulier sans voitures. La proposition est de faire une continuation du rond-point Unitec vers le palindrome, de continuer sur le village 4, prendre la rue Lucie Aubrac, puis le giratoire Dupont de Lyaudey, continuer côté IUT et accéder à l'échangeur 16 qu'il s'agira d'équiper d'un giratoire.

Une autre proposition consiste à faire un long passage sur toute l'esplanade des Antilles qui irait vers l'espace du campus par l'avenue Compostelle et le cours de la Libération.

Une dernière proposition est de créer une passerelle piétonne et cycliste en prolongation de la résidence Crous Ausone au-dessus de la rocade pour relier le campus à Gradignan.

Concernant le quartier de Saige, les participants souhaitent proposer :

- L'élargissement par platines du pont actuel entre Saige et la zone Bersol pour sécuriser la circulation des piétons et cyclistes ;
- Le déménagement de l'hôpital privé Saint-Martin sur la zone de Bersol
- La réhabilitation d'une tour en un bâtiment hospitalier et/ou services publics, voir même une deuxième tour universitaire, tout en considérant l'investissement que cela représente

Conclusion :

- Le recueil d'informations autour des projets révèle une incohérence globale des projets d'aménagement
- Nous ne souhaitons pas la création d'une voie pénétrante dans le quartier de Saige
- Il est important que la fédération adresse ses observations et ses propositions afin d'être prises en compte par les acteurs publics.

Pour la prochaine réunion, il est convenu :

- **Jean-Claude Juzan** adresse à l'ensemble des participants la trame du document préparé par Vanessa Tapie.
- Chacun doit en prendre connaissance et y apporter tous les amendements souhaités
- Ce document sera travaillé lors de la prochaine réunion

La prochaine réunion de ce groupe de travail se tiendra le 6 mai à 18h00 en visioconférence

Edith Dumartin